



Saint-Colomban lance sa Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées

Saint-Colomban, le 5 octobre 2017 – La Ville de Saint-Colomban a procédé le 29 septembre dernier au lancement de sa Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées (PFAPH) et du plan d'action 2018-2020 devant près de 200 citoyens et partenaires rassemblés au Centre récréatif et communautaire. Lors de cette soirée, la Ville de Saint-Colomban s'est vue décerner la certification Famille par le Carrefour action municipale et famille, mandataire du Gouvernement pour l'élaboration des politiques familiales et Municipalité amie des aînés (MADA).

« La PFAPH et son plan d'action permettront de guider les orientations de la Ville à travers ses services, ses infrastructures, sa réglementation et ses programmes, et de mobiliser ses partenaires afin d'offrir aux Colombanois le milieu de vie inclusif, dynamique, soucieux des saines habitudes vie, sécuritaire et innovant auquel ils sont en droit de s'attendre et que nous sommes déterminés à leur procurer », a déclaré le conseiller Steve Gagnon, vice-président du comité PFAPH et responsable des sports, des loisirs, de la famille, des aînés et des personnes handicapées.

« Cette Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées, c'est le rassemblement des idées de la communauté pour que Saint-Colomban soit à l'image de ce que notre monde veut pour ses familles, pour ses aînés et pour ses personnes handicapées! C'est un aboutissement, mais ce n'est pas une fin en soi : ce n'est pas un document que nous allons placer sur une tablette, bien au contraire! C'est le début de changements en profondeur pour notre ville. Alors maintenant, mettons-nous au travail! » a affirmé le maire de Saint-Colomban et président du comité PFAPH Jean Dumais.

La Politique s'articule autour de huit valeurs cardinales : dynamisme de la communauté avant-gardisme et innovation; exemplarité; équité et égalité; ouverture et solidarité; respect et civisme; santé et saines habitudes de vie; et sécurité.

Elle priorise également huit grandes orientations :

- procurer un cadre de référence à l'administration municipale;
- adapter les services et les activités aux besoins des clientèles visées par la PFAPH;
- promouvoir les saines habitudes de vie;
- adopter des mesures qui favorisent l'équité, l'égalité et l'inclusion sociale;
- insuffler à la population une fierté et un sentiment d'appartenance envers sa ville;
- bonifier la diffusion d'information;
- favoriser la concertation, le partenariat et la complémentarité des intervenants;
- favoriser la rétention des nouvelles familles et des aînés, ainsi que leur intégration dans la communauté.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Politique et le plan d'action peuvent être consultés à st-colomban.qc.ca, de même que le rapport de consultation, le portrait des ressources du milieu ainsi que le portrait statistique. Des exemplaires de la Politique et du plan d'action sont disponibles à la bibliothèque, au Centre récréatif et à l'hôtel de ville.

La Ville tient à remercier le ministère de la Famille qui, par son soutien financier, a permis la réalisation de la PFAPH. Soulignons également la contribution du supermarché IGA Saint-Canut qui a permis à la Ville d'offrir un repas santé gratuit aux citoyens dans le cadre du lancement de la Politique.

À propos

Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 15 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost. Pour plus d'informations, consultez st-colomban.qc.ca.

– 30 –

